

# LEADER et les Petites villes de demain





# LEADER

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.

Volet territorial du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multi-sectorielles, développées et administrées par les territoires et donne ainsi aux territoires un cadre propice à l'émergence de projets collectifs et de qualité. Ce programme fait intervenir des acteurs issus des territoires d'univers différents, publics ou de la société civile, sur toutes les thématiques développées sur le territoire (circuit court, transition énergétique, culture, tourisme, économie locale...)

L'Europe confie aux acteurs locaux, regroupés dans un Groupe d'Action Locale, GAL, une enveloppe visant à cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales. Ce partenariat d'acteurs publics et privés, appelé GAL, met en œuvre une stratégie de développement. L'originalité de la démarche repose sur la forte implication des acteurs locaux, et sur des projets innovants portant à la fois sur l'animation et sur l'aménagement du territoire. Le GAL est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie définie sur le territoire donné.

## LEADER en quelques chiffres



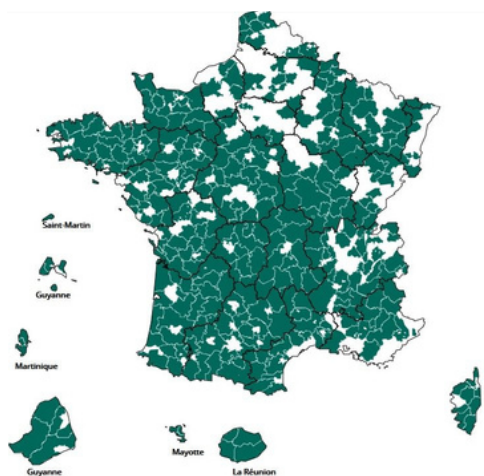
**339 Groupes d'Action Locale**  
sur la période 2014-2022



**6 500 acteurs investis dans les GAL**



**30 000 projets financés**



Cartographie des GAL de la programmation 2014-2022

## Les GAL et les Petites Villes de Demain

**85%** des PVD appartiennent à un Groupe d'Action Locale

**316** GAL contiennent au moins une PVD soit **93%** des GAL français

**20** GAL contiennent 10 PVD ou plus

Pour plus d'informations :  
[leaderfrance.fr](http://leaderfrance.fr)





# Petites villes de demain

Le programme Petites villes de demain, lancé le 1er octobre 2020 et porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants des petites villes et de leurs environs. Ce programme permet d'accompagner les collectivités territoriales dans leur transition et de les aider à relever les nouveaux défis auxquels elles sont confrontées. Le programme couvre plusieurs thèmes pour encourager les dynamiques de transition. De plus, il renforce la capacité humaine des équipes en finançant le poste d'un chef de projet, à hauteur de 75% jusqu'en 2026, pour piloter le projet de territoire.

## Ses objectifs

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Donner aux élus locaux les moyens de concevoir et mettre en œuvre les projets de territoire sur la durée du mandat municipal

Pour accompagner les territoires, le programme Petites villes de demain propose une offre de service organisée en trois piliers. Le premier pilier, le soutien à l'ingénierie, consiste à fournir aux collectivités les moyens nécessaires pour réaliser leurs projets territoriaux (renforcement des équipes, mobilisation des acteurs locaux, financement d'études et de diagnostics...). Le soutien thématique, second pilier de la démarche PVD, finance des mesures ciblées de projets territoriaux et d'actions à

entreprendre. Le troisième pilier du programme PVD est l'accès au club Petites villes de demain. Ce club permet le partage d'expériences, la montée en compétences, la découverte de thématiques nourrissant projets et réflexions et met en évidence des opportunités de formation.

## Les thématiques du dispositif PVD



Transition  
écologique



Redynamisation  
commerciale



Accès au  
numérique



Culture



Accès aux  
démarches du  
quotidien



Architecture et  
patrimoine



Grandir, bien  
vivre et vieillir en  
bonne santé



Vivre et faire  
ensemble

## Les PVD en quelques chiffres



**Plus de 1 600 communes  
accompagnées**



**Plus de 900 postes de chefs de  
projet PVD subventionnés**



**3 milliards d'€ jusqu'en 2026**

**Pour plus d'informations :**  
[agence-cohesion-territoires.gouv.fr](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)





# Une articulation naturelle

Animé par le même esprit, Petites villes de demain (ou PVD) et LEADER sont deux programmes territoriaux complémentaires qui répondent à différents besoins exprimés par les acteurs du territoire et s'adaptent pour proposer une solution différenciée et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multithématiques. L'identité du programme LEADER se trouvent dans 7 piliers commun à tous les Groupes d'Action Locale et sont semblables aux valeurs du dispositif PVD.

On recense ainsi près de 316 GAL concernés par au moins une commune signataire d'une convention Petites Villes de Demain.

L'articulation entre le dispositif Petites villes de demain et le programme européen LEADER peut se faire à travers aussi bien des aspects financiers, qu'en matière d'ingénierie ou d'animation territoriale.

Financièrement, une très grande majorité des projets qui entrent dans le cadre de PVD sont éligibles et peuvent être cofinancés par LEADER.

## Les 7 piliers de LEADER

Mise en réseau, innovation, actions intégrées et multisectorielles, stratégie ascendante, partenariat local public-privé, approche territoriale et coopération.

La complémentarité entre les Petites villes de demain et le programme LEADER se traduit également par les missions très similaires des chargés de mission.

Par ailleurs, parmi les chefs de projet PVD, on dénombre un certain nombre d'anciens chargés de mission LEADER !

Ces similarités doivent permettre l'articulation de ces dispositifs en faveur de l'animation de la stratégie territoriale notamment lors des phases suivantes : élaboration et mise en œuvre de la stratégie du territoire, étude et animation du territoire, communication, évaluation, concertation des acteurs privés ou publics, etc. De nombreuses interconnexions sont possibles et soulignent ainsi la complémentarité de ces deux programmes pour les territoires.







# L'application mobile "Je shop'in Thiérache"

## Le territoire

Le GAL du Pays de Thiérache est le regroupement de 4 EPCI représentant 160 communes et plus de 70 000 habitants. Situé au nord-est du département de l'Aisne, le territoire est maillé d'un ensemble de bourgs dont le plus important compte 9350 habitants. Le niveau de commerces, services et équipements est satisfaisant mais variable selon les centres-bourgs du territoire. Depuis plusieurs années, le secteur commercial subit d'importantes mutations, liées notamment aux changements de pratiques des consommateurs, et voit disparaître de nombreux commerces. La situation des activités encore présentes reste fragile. Dès 2016, le PETR élabore une stratégie et un plan d'actions en faveur du commerce de proximité et de la revitalisation de centres-bourgs.

## Les PVD sur le territoire

Le GAL du Pays de Thiérache compte 7 communes bénéficiaires du programme PVD, réparties sur 4 EPCI : Vervins, La Capelle, Le Nouvion-en-Thiérache, Guise, Rozoy-sur-Serre, Montcornet et Hirson.

## La plus value du programme Petites villes de demain

Pour la programmation 2023 - 2027 du programme LEADER, des actions sont à venir : sessions de formation-action auprès des chefs de projet PVD dont le rôle est d'informer des porteurs de projets potentiels sur les aides financières disponibles, notamment sur la thématique du commerce de proximité.

## Les chiffres du projet

Montant du projet : 28 343,75€

Montant FEADER : 14 494,15€

Cofinanceurs : la Région Hauts-de-France  
et le PETR du Pays de Thiérache

## Le projet en bref

En 2018, le Pays de Thiérache valide un plan d'actions en faveur de l'économie de proximité, dont le déploiement d'une application mobile pour fidéliser les clients de Thiérache et promouvoir les commerces de proximité. A chaque achat, le client cumule des points de fidélité qui lui permettront d'accéder à de futures réductions commerciales dans tout type de commerce recensé sur l'application (alimentation, mode, sport et loisirs...). Les objectifs du projet sont multiples : fidéliser les clients qui achètent local, accompagner les commerces à se saisir du numérique, renforcer l'attractivité commerciale et fédérer les commerçants du territoire. Aujourd'hui, l'application "Je Shop'in Thiérache" c'est plus de 2 500 utilisateurs hebdomadaires et 179 commerçants.



### Pour plus d'informations :

Margaux Carpentier - Animatrice LEADER  
mcarpentier@pays-thierache.fr



# Aide au démarrage pour la création d'un centre culturel éphémère

## Le territoire

Le territoire du GAL de L'Entente Pays de Vannes se situe au sud du département du Morbihan. Au Sud-Est, son littoral présente une richesse patrimoniale composée d'estuaires, vasières, prés-salés, dunes, marais et herbiers. Il accueille également une riche faune et flore. Le Nord du périmètre, abrite quant à lui des zones humides, un dense réseau hydrographiques et est bordé de zones cultivées, de boisements et de landes dont les Landes de Lanvaux. Positionnée à l'Ouest du territoire, Vannes est la ville centre située au carrefour aussi bien des axes routiers vers la Bretagne intérieur que ceux en direction du littoral. Son dynamisme la classe comme la 5ème ville de Bretagne en termes de population

## Descriptif de la PVD

Grand-Champ est une vaste commune à l'identité rurale affirmée de par son nombre d'exploitations agricoles, ses circuits de randonnées, ses forêts et ses châteaux. Avec ses 5459 habitants, la collectivité a développé un rayonnement économique, administratif, commercial, associatif et culturel. Parce qu'en zone rurale, le maintien d'activités à l'année et intergénérationnelles est constamment mis à rude épreuve, la commune est force de proposition pour mener à terme des projets de développement territorial mais aussi favorisant la cohésion sociale.

## La plus value du programme Petites villes de demain

Les chargés de mission LEADER et le chef de projet PVD travaillent sur le même périmètre éligible et ont vocation à aider le porteur de projet à structurer son opération de façon à obtenir des co-financements. Le croisement de leurs missions les amène à se rencontrer et à réfléchir ensemble sur les dispositifs existants.

## Les chiffres du projet

Montant du projet : 26 610€

Montant FEADER : 15 807€

Cofinanceurs : Commune de Grand-Champ

## Le projet en bref

La commune a souhaité réhabiliter des bâtiments abandonnés en centre bourg voués à la destruction pour y installer un projet culturel éphémère géré librement par les associations culturelles locales. 3 endroits ont été réhabilités :

- un espace transformé en ateliers, dont un partagé entre les artistes à la recherche d'un local ;
- un bâtiment transformé en un studio d'enregistrement et de production musicale ;
- un bâtiment dédié à l'accueil, aménagé d'un bureau et d'ordinateurs en libre service, pour les graphistes, notamment.

Ici, les mondes naturel et culturel se côtoyaient pour en faire de ce ce lieu un espace de rencontre aussi bien entre les artistes et les citoyens qu'un lieu où l'âme et l'esprit y seraient nourris.



Pour plus d'informations :  
[contratsterritoriaux@gmvagglo.bzh](mailto:contratsterritoriaux@gmvagglo.bzh)





# Amélioration de l'attractivité de l'éco-musée du sel

## Le territoire

Le GAL Ouest Grand Sud s'étend sur 7 communes et rassemble 60552 habitants. Ce territoire se caractérise par un contexte tropical luxuriant, insulaire et rural mais aussi par un fort dynamisme associatif et une richesse culturelle. A ces atouts s'ajoutent des opportunités de structuration et de développements progressifs des filières et des acteurs économiques en lien avec la préservation de l'environnement, qui profitent de financements publics. Mais le territoire est également marqué par une méconnaissance, au niveau de la population, des enjeux et leviers environnementaux ainsi qu'un manque général de compétences et de trésorerie de la part des acteurs économiques et associatifs.

## Bandrélé, une Petite ville de demain

Bandrélé est une commune regroupant 6 villages. Son dynamisme l'a poussé à porter 2 projets LEADER sur la programmation 2014-2022 et à travailler sur un 3e pour la programmation 2023-2027.

La ville de Bandrélé a travaillé au développement d'un plan d'action suivant trois axes stratégiques :

- Structurer le centre-ville par une trame paysagère résiliente
- Apaiser et valoriser la traversée commerçante du centre ville
- Identifier et valoriser les atouts spécifiques de chaque quartier



## Le projet en bref

La production traditionnelle de sel, à partir de limon, par les Mama Shongo est un facteur de développement économique, touristique et culturel pour la commune de Bandrélé. Ce projet LEADER portait sur l'amélioration de l'attractivité du site (accueil et accessibilité du public) et l'amélioration des conditions de production pour les Mama Shingo (aménagement et sécurisation du site). Ce projet a permis de valoriser ce patrimoine local et de développer la stratégie touristique de la commune. Grâce au programme LEADER, la commune a trouvé les fonds et l'accompagnement indispensables à la mise en place de ce projet partenarial avec l'association des Mama Shingo.



## Les chiffres du projet

Montant du projet : 31 811€

Montant FEADER : 31 811€

Cofinanceurs : Conseil Départemental de Mayotte (10%)

Pour plus d'informations :  
[mlescot.galouestgrandsud@gmail.com](mailto:mlescot.galouestgrandsud@gmail.com)





# Création d'une médiathèque et de deux logements

## Le territoire

Le GAL du Velay est situé au centre du Département de Haute-Loire, c'est un territoire rural de moyenne montagne polarisé par le pôle urbain du Puy-en-Velay.

## Descriptif de la PVD

La Petite ville de demain de Craponne-sur-Arzon est le pôle secondaire, situé au Nord du Pays du Velay. Son centre-bourg ancien fait l'objet de revitalisation qui s'étale depuis plusieurs années.

Ces démarches de projets apportent de l'ingénierie sur un territoire. Les cheffes de projets Petites Villes de Demain sont des relais importants de la mobilisation des fonds européens LEADER sur leur territoire. Elles participent à la construction de projets adaptés et participatifs à l'échelle d'un centre-bourg. Le GAL appuie les initiatives en apportant les crédits financiers nécessaires à l'accomplissement de projets d'envergure.

## Le projet en bref

La commune de Craponne-sur-Arzon, située au nord du Pays du Velay, joue un rôle important de bourg-centre et de pôle commercial à l'échelle locale. Son centre ancien est touché par le phénomène de vacance. En 2016, la commune a lancé, avec l'aide du programme européen LEADER, la réalisation d'un schéma de revitalisation, d'aménagement et de sauvegarde. Les réflexions ont conduit à un inventaire précis des bâtiments aujourd'hui vacants et une programmation pour chacun a été définie. Le premier projet-levier identifié dans le cadre de cette démarche est la réhabilitation de l'Hôtel Caemard de Montjoly, bâtiment inscrit aux monuments historiques. Situé au cœur

du centre ancien, sa réhabilitation permet d'impulser une nouvelle dynamique urbaine. La programmation de ce bâtiment répond à la nécessité d'avoir un équipement public moteur en centre bourg afin de ramener des flux de circulation aujourd'hui quasi inexistants. L'opération consiste en l'implantation de la médiathèque municipale et la création de 2 logements. Ces logements sont de type F2, pour satisfaire à une demande en petit logement.



## Les chiffres du projet

Montant du projet : 709 839,05€

Montant FEADER : 122 893,00€

Cofinanceurs : Etat, Région Auvergne Rhône Alpes, Département Haute-Loire

## Pour plus d'informations :

Charlène IMBERT, Chargée de mission  
Centre-Bourg







**Association Leader France**

Mairie de Plœuc-l'Hermitage

Place Louis Morel

22150 Plœuc-l'Hermitage

[contact@leaderfrance.fr](mailto:contact@leaderfrance.fr)

[leaderfrance.fr](http://leaderfrance.fr)